

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

18 JUIN 2020

En visio

14h00 – 17h00

Le pouvoir des associations qui ne pouvaient être disponibles est remis à l'une des associations présentes : Seules 2 associations n'ont pas adressé leur pouvoir. La majorité des membres est présente ou représentée, soient 15 à 16 participants aux votes (selon leur arrivée en cours d'AG).

1. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 21 JUIN 2019

Le compte rendu est adopté.

Pour : 14 voix
Abstention : 1 voix

2. Adhésion du Club du Vieux Manoir

Une rencontre avait eu lieu le 20 février à Paris, entre Cotravaux et le Club du Vieux Manoir (CVM) afin de parler de nos associations respectives et se connaître au-delà des réunions organisées par la DJEPVA, ou dernièrement en Hauts de France (janvier). À signaler aussi que Club du Vieux Manoir a adhéré en 2020 à la CORAC en PACA. De nouveaux administrateurs sont arrivés dans l'association CVM, les manières de travailler ont évolué...

À la suite de la rencontre en février, le Club du Vieux Manoir a demandé son adhésion à Cotravaux. Cette demande est soumise au vote de l'AG.

Pour : 14 voix

3. PRÉSENTATION DES RAPPORTS

3.1. RAPPORT MORAL

La présidente, Matina Deligianni, présente son rapport moral.

Extraits :

« Nous venons de vivre un temps de crise, dans le monde contemporain cela s'associe à une perte qui affecte à la fois notre conception du monde et nos valeurs, mais aussi le registre institutionnel. Or, l'origine du mot crise, provient du grec « krisis » qui renvoie à un tri à opérer, une décision, un jugement, un changement implacable qui n'est pas nécessairement négatif, mais peut également être positif. S'inspirant de cela on peut définir la crise comme un processus qui met en branle, qui comporte des éléments de déstabilisation, qui tend vers une réorganisation et cela fait émerger une réalité différente. Il s'agit d'un événement au sens fort du terme, une dimension de rupture qui fait exister ce qui n'existait pas encore...

.... force est de constater que malgré nos efforts et l'énergie déployée, malgré la valeur intrinsèque de nos actions et la puissance de la coopération, le réseau est confronté à des difficultés et ses ressources se trouvent affaiblies. Toutefois, l'événement qui brise l'ordre passé, fait aussi apparaître de nouvelles possibilités d'être, il initie une nouvelle trame, une nouvelle direction. Il nous appartient de la saisir et d'inventer de nouvelles manières de servir nos actions et nos buts ».

Les membres de l'assemblée générale se retrouve bien derrière ce propos.

Pour : 14 voix

NB : désormais 16 votants, car le Club du Vieux Manoir a rejoint l'AG.

3.2. RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'équipe a repris la trame habituelle des rapports d'activités qui couvre la période de la dernière AG en 2019 jusqu'à la présente.

Comme beaucoup d'associations, le réseau a été impacté dans ses activités par la situation sanitaire qui a créé une décélération inattendue (annulations des activités prévues en mars, avril et mai), changements des modes de travail (totalement à distance), et des rythmes (souvent avec la réduction du temps de travail des équipes) ...

- **Vie du réseau** : Changement dans l'équipe nationale (nouveau recrutement en cours sur le poste chargé.e d'« observation et communication »), pas d'accueil de volontaire en 2020. Jusqu'en mars 2020, les réunions des instances, des groupes de travail et des formations de Cotravaux se sont tenues comme prévues « en présentiel » à Paris et en région. Les calendriers ont été modifiés après mi-mars. Des dynamiques régionales qui s'amorçaient dans de nouvelles régions (Hauts de France, Grand Est) ont été stoppées par la COVID.

Hors de la situation particulière en 2020, les accueils de jeunes en service civique dans les régions restent compliqués : les distances entre les associations des collectifs posent le problème de la mobilité (et des moyens autonomes de transports), voire d'un lieu d'accueil avec hébergement.

- **Communication** : La journée « grand public » prévue fin mars a été annulée, comme d'autres événements auxquels le réseau devait participer. Heureusement, les temps d'informations et de communication pour parler des chantiers de bénévoles ont été préservés à l'été 2019 : journée officielle d'ouverture des chantiers, interchantiers, portes ouvertes...

- **Observe** : la collecte de données statistiques 2019 n'a pas été troublée par la crise sanitaire. Le rapport statistique présenté à l'AG reste encore un document de travail qui doit être complété. Les associations sont invitées à l'alimenter : commentaires, analyses à développer. Remarque : Le rapport statistique 2019 du réseau Cotravaux n'a pas pris en compte les données du Club du Vieux Manoir qui n'était pas encore membre. En revanche, le focus « Culture » qui va être réalisé les intégrera.

- Nos représentations et mandats ont continué sur l'année.

Discussion et dernières actualités :

☞ Service civique

- ces derniers mois, les associations ont ressenti les freins (calendrier d'accueil et durée des missions bridés), et dans le même temps des souplesses dans le soutien à des causes nationales (réfugiés, personnes âgées...). Côté des critères d'agrément, des travaux sont en cours. L'Agence a le souci de la transparence et de donner des critères identiques à l'étude des demandes d'agrément, au national, comme dans les régions. L'intention est de faire une note de cadrage qui laisse moins libre chacun à l'interprétation : i.e. les notions de « non-substitution à l'emploi », de « formation civique et citoyenne ». Ce sera une bonne chose, avec un risque possible de rigidifier ou d'uniformiser...
- Une nouvelle plateforme pour les offres est aussi en train d'être retravaillée.
- Autre préoccupation de l'Agence : développer la visibilité sur le terrain des jeunes en service civique : badges, T-shirts... ?

☞ DJEPVA :

Intérêt du dialogue régulier de Cotravaux avec la DJEPVA pour parler des chantiers, de la volonté des associations à programmer des chantiers durant l'été 2020.

- ☞ L'enquête auprès des anciens volontaires mérite d'être pérennisée dans la durée.

Pour : Unanimité

3.3. RAPPORT FINANCIER 2019

Marco Paoli, trésorier, présente le rapport financier qui se structure selon les parties habituelles : les comptes de résultats, le bilan et le budget prévisionnel 2020. Les comptes ont été vérifiés par l'expert-comptable fin avril et présenté au conseil d'administration le 4 mai 2020. Ils ont été certifiés « réguliers et sincères » le Commissaire aux Comptes (Compex Gestion).

L'exercice présente un résultat déficitaire de 17.335,59€, soit environ 11,4% du chiffre d'affaires.

☞ **3 Éléments significatifs des comptes de résultats :**

- Les comptes intègrent la provision pour engagement retraite constituée depuis 2016 et étalée sur 4 ans. Nous nous imposons des réserves qui alourdissent les résultats, mais préviennent d'une charge à venir.
- La subvention accordée à Cotravaux pour la Convention pluriannuelle d'objectifs 2019 – 2021 a baissé de 5.000€ (demande faite à 95.000€, et auparavant de 80.000€ sur la période 2016 à 2018).
- Les produits de la formation professionnelle ont augmenté ce qui apporte des produits propres en étant moins dépendants des subventions.

☞ **Bilan :**

Un déficit de 11% du chiffre d'affaires n'est pas une bonne chose. Ils ont diminué mécaniquement par le remboursement de l'apport avec droit de reprise de Paris Initiative Entreprise (20.000€). Toutefois, les fonds propres ne s'effondrent pas trop grâce aux provisions (36.624€).

Hormis les charges sociales de fin d'année, la majorité des dettes sont réglées.

De facto, la trésorerie se ressent du manque de fonds propres qui ne représentent que 30 jours de charges.

☞ **Budget prévisionnel 2020 :**

Le budget prévisionnel a été établi avant le confinement et il sera sans doute à remanier au vu de cette situation inédite. Le Bureau a décidé le recours à l'activité partielle en raison de l'annulation d'activités ; pas de prévision encore d'aides exceptionnelles pour les associations (hormis l'aide aux petites structures de l'ESS) ... La déléguée de Cotravaux a signifié son départ à la retraite pour fin 2020 : ceci va entraîner une reprise sur les provisions faites.

Pour l'ensemble de ces raisons, le Trésorier renvoie à ses conclusions : il revient de réfléchir à d'autres pistes sur des éléments structurants (i.e. bien immobilier). Le Bureau aurait souhaité tenir une AG plutôt en présentiel pour pouvoir discuter ces pistes. Un groupe de travail ou bureau élargi pourrait y travailler avant la prochaine plénière.

Le trésorier propose d'affecter le résultat déficitaire au report à nouveau.

Pour : unanimité

4. ÉLECTIONS du conseil d'administration

Les associations suivantes ont présenté leur candidature qui sont soumises au vote :

Club du Vieux Manoir
Concordia
CORAC – Cotravaux PACA
Cotravaux Ile de France
Cotravaux Nouvelle Aquitaine
Études et Chantiers
Solidarités Jeunes
Union REMPART

Pour : unanimité

5. ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

CÔTÉ DES RÉGIONS

Le tour des régions montre que :

- Beaucoup de chantiers ont été annulés par décision des communes quand celles-ci étaient partenaires des projets ;
- Un travail laborieux - ou pas – s’effectuent avec les administrations et les collectivités territoriales en raison des incertitudes sur les possibilités ou non de se déplacer, de connaître les protocoles sanitaires permettant de faire des chantiers ;
- Incertitudes sur les directives qui seront données pour faciliter des modalités différentes : accueils sans hébergement, nombre moindre de bénévoles par groupe, moins de diversité dans les profils, pas de bénévoles étrangers.
- Les associations se battent pour que le travail engagé pour des chantiers qui n’ont pas été annulés de leur fait soit financé. Cela étant, quelques partenaires en région comprennent les difficultés qu’entraîne cette situation extraordinaire ;
- La situation sanitaire a entraîné plus de besoin d’accompagnement des petites structures ;
- Les journées de lancement ou d’interchantiers sont annulées.
- Inquiétudes sur la gestion de reports trop importants en 2021.

CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

- Très peu de départs de bénévoles vers l’étranger car beaucoup de partenaires ont annulé leurs actions.
- Faible participation des étrangers en France.
- Moins de chantiers organisés que ceux programmés. S’est rajouté à la situation sanitaire, le report des élections en juin qui a freiné des équipes municipales à confirmer la tenue de chantiers.
- Les associations ont rédigé des protocoles ou Vademecum pour faciliter l’organisation des chantiers (travail et vie collective).
- Les chantiers avec des adolescents sont complets.
- Les modalités différentes (taille des groupes, modes d’hébergement plus individuels) pourrait entraîner plus de demandes que de places à proposer. Quelques associations ont le plaisir d’avoir des inscriptions qui repartent en juin et un plus grand nombre de groupes constitués qui cherchent des actions à proximité.
- Sentiment que les difficultés se reportent maintenant sur d’autres activités : volontariats, programmes européens.
- Craintes que la pandémie continue en fin d’année.

Le Premier ministre a rappelé dans sa circulaire du 6 mai 2020 que l’État doit soutenir les associations et incite les autres autorités publiques à faire de même. Il a rappelé qu’en cas de force majeure la faute n’incombe pas aux associations : « *Ainsi l’association qui a engagé des frais en amont de l’épidémie mais qui n’a pas pu tout réaliser, soit pourra décaler la fin du projet, éventuellement sur une partie de 2021, soit ne pourra pas du tout conclure le projet. Dans les deux cas, l’autorité administrative ne peut lui en tenir rigueur. Aucune sanction ne pourra être prononcée contre l’association* ».

C’est pourquoi il faut faire respecter ces engagements surtout quand les associations ont manifesté leur volonté d’organiser les activités.

Les associations s’inquiètent aussi des impacts de cette crise sanitaire pour leurs partenaires des autres pays.

17h00 :

Un Conseil d'administration devait se tenir après le temps d'assemblée générale pour effectuer l'élection du Bureau de Cotravaux. Les membres du CA n'étant pas tous disponibles, cette élection se tiendra au prochain CA, début juillet 2020.

LISTE DES PARTICIPANTS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
18 juin 2020

Associations présentes et représentées (15 à 16 votants)

Compagnons Bâisseurs Concordia
CORAC / Cotravaux Provence Alpes Côte d'Azur
Club du Vieux Manoir (à partir du point 2)
Cotravaux Auvergne- Rhône-Alpes
Cotravaux ile de France
Cotravaux Nouvelle-Aquitaine
Cotravaux Occitanie
Cotravaux Pays de la Loire
Études et Chantiers / ANEC
Fédération Unie des Auberges de Jeunesse
Jeunesse et Reconstruction
Neige et Merveilles
Service Civil International
Solidarités Jeunesses
Union REMPART

N'ont pas participé :

Action d'Urgence Internationale
Alpes de Lumière

Équipe de Cotravaux

Véronique Busson
Catherine Rossignol
Françoise Doré